

**THE BLOOD OF JESUS**  
*First Class Beauty Center*

- Coiffure
- Comblement de rides
- Massage
- Esthétique
- Injection Eclaircissant
- Maquillage permanent

*Your beauty is our pride*

Contact: 90 04 10 75 / 90 09 23 81

# La SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et de Publicité N° 28 du 02 Juillet 2013 **250 FCFA**

Editorial: Dialogue et gouvernement de mission, on se perd dans les préalables

## LEGISLATIVES 2013 / LES DÉS PIPÉS D'AVANCE PAR L'OPPOSITION



### Le CST glisse sciemment une erreur sur sa liste de la Kozah

P.3

ABI Tchessa, Pdt du PSR, tête de liste CST dans la Kozah

### TSEVIE / DE NOUVELLES INSTALLATIONS POUR RESOUDRE LE PROBLEME D'EAU

### La TdE a procédé à la réception officielle des ouvrages

P.4

### INVITE SPECIAL

«Les violences verbales, les arrestations arbitraires et le mensonge politique ne sont pas de nature à rassurer les togolais sur des élections apaisées»

P.6



Me Bertin AMEGAH-ATSYON, huissier de justice, Pdt de l'ONG Nouveaux droits de l'homme

### FTF / UNE PETAUDIÈRE EN EBULLITION



Tino Adjété conteste l'autorité du président, Amavi Patatou exige la démission de l'incompétente Yvette Klusseh, Gabriel Améyi prêt à tuer quiconque touche à sa maîtresse

P.7

Gabriel Améyi et Yvette Klusseh

### STADE DE KEGUE / LE CONCERT DE LA HONTE SIGNE SHEYI ADEBAYOR

### King Mensah ternit son image en s'associant au bordel d'une star en perdition

P.7

■ Un journaliste de La Symphonie agressé par un agent de sécurité de Shéyi

## Editorial

Par Yves GALLEY

### Dialogue et gouvernement de mission, on se perd dans les préalables

La commission électorale nationale indépendante est dans le dernier tournant et peaufine les réglages de dernière minute. Après le tirage au sort du positionnement des candidats sur les bulletins de vote et l'appel lancé aux partis politiques, groupements de partis et candidats indépendants à valider leurs logos, le bulletin de vote va être commandé. Une fois que la liste définitive des candidats a été publiée par la Cour constitutionnelle et les différents recours vidés, on peut attendre sous peu l'ouverture de la campagne législative. Mais l'opposition togolaise dans sa frange radicale continue de faire planer l'épée du boycott, malgré le dépôt effectif des candidatures. Sans un dialogue franc et sincère, cette opposition ne se voyait, pour rien au monde participer aux législatives. Elle n'a pas obtenu ce dialogue, en lieu et place, un petit conclave de quelques minutes dirigé par Mgr Barrigah a facilité la libération d'une dizaine de détenus dans l'affaire des incendies, et cela a suffi pour décider le Collectif Sauvons le Togo et la Coalition Arc-en-ciel à constituer à-la-va-vite, en rangs dispersés, leurs dossiers de candidatures. En donnant l'onction à la Céni de dérouler librement sa mission avec l'appel des militants à aller se faire recenser, en positionnant des candidats pour rafler les sièges et s'assurer une majorité au parlement, l'opinion nationale et internationale a compris que tout est fin prêt pour que le scrutin du 21 juillet tienne toutes ses promesses. L'union européenne que les rumeurs sur fond d'intoxication ont écartée de ce processus vient de dépêcher une mission d'experts au Togo pour épauler sa délégation togolaise dans le suivi du processus électoral. Cette mission, selon Guido Carrara, le chargé d'Affaires par Intérim de l'UE, va suivre l'ensemble du processus, mais aussi les questions relatives aux médias et aux droits de l'homme. C'est le signe évident que ce partenaire très sérieux en est arrivé à une meilleure appréciation des efforts faits pour améliorer le déroulement du processus électoral. On croyait tous les ingrédients réunis pour aller à l'essentiel, mais hier lundi, le CST a sorti une nouvelle trouvaille qui a le mérite de déconcerter et d'ahurir tout le monde. Par les voix d'ABI Tchessa et d'Agbéyomé Kodjo, ce regroupement réclame, outre la tenue d'un dialogue, la formation d'un gouvernement de mission et la mise en place d'une nouvelle Céni avant de déboucher sur des échéances électorales. Une sortie qui ressemblait à un cirque plutôt qu'à autre chose. Une position que la coalition Arc-en-ciel ne partagerait pas du tout. Déjà le samedi, elle était dans la Kozah pour investir ses candidats alors que le CST prend le peu de temps qui lui reste à dilapider ses énergies pour se confondre dans de nouveaux préalables qu'il sait perdus d'avance. La réalité la mieux partagée aujourd'hui est que le 21 juillet, il y aura élection. Les candidats qui aspirent solliciter les suffrages des peuples pour s'ouvrir la voie parlementaire devraient arrêter de tourner les électeurs en bourrique et se concentrer sur l'essentiel. Trêve de bordel, l'heure est au réalisme.



**A VENDRE**

**Contacts: 90 69 50 80 // 22 43 09 59**

### La SYMPHONIE

Récépissé N° 0445/12/01/

symphonie2012@yahoo.com

Directeur de Publication

Yao Sénam GALLEY  
90 38 36 16

Rédaction

Elyas PADABADI

BROOHM Ani

Directrice Commerciale

Ghis AMEDEN

Imprimere

LA COLOMBE 22 20 02

Tirage 2000 exemplaires

### NUMEROS UTILES

CHU Tokoin  
22 21 25 01

CHU Campus  
22 25 77 68

Commissariat  
Central  
22 25 47 39

Sûreté Nationale  
22 21 28 71

Pompiers  
118 OU 22 21 67 06

Police Secours

## COURRIER

# MESSAGE DE LA CONFERENCE DES EVÊQUES DU TOGO SUR LA SITUATION SOCIOPOLITIQUE DANS NOTRE PAYS

**Chers Fils et Filles, chers Frères et Sœurs en Christ, Chers compatriotes, Et vous tous, hommes et femmes de bonne volonté,**

« Heureux les artisans de paix, ils seront appelés fils de Dieu » (Mt 5,9)

Cette béatitude prononcée par le Christ au début de sa mission en Galilée rappelle l'une des responsabilités majeures de tout chrétien au cœur de la Nation : la construction d'une société où règne la paix. Il s'agit là d'une exigence incontournable de notre vocation et d'un critère d'authenticité de notre foi. De fait, lorsque la paix sociale se trouve menacée ou exposée à des risques graves, aucun disciple du Christ, quel que soit son état de vie, ne saurait s'enfermer dans l'indifférence ni se soustraire à cet appel évangélique.

Face à la montée de la tension et du mécontentement dans notre cher pays, le souci de préserver la paix dans la justice et la vérité impose à tout citoyen et à toute citoyenne, l'obligation d'œuvrer pour éviter que nous nous retrouvions pris dans un engrenage de violence et de destruction de notre héritage commun. C'est là un devoir envers la Patrie qui, pour le chrétien, se trouve renforcé par les exigences découlant de son appartenance au Christ : « vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde » (Mt 5, 13.14) Voilà pourquoi, au terme de leur deuxième Session ordinaire de l'année 2013, vos Pères Evêques du Togo désirent exprimer à l'endroit de tous, leur vive préoccupation face au délitement du climat sociopolitique de notre pays. Dépositaires de la Parole de Dieu, Parole de vie et de vérité, et Ministres de Jésus-Christ, le Prince de la paix et le Témoin du Dieu-Amour, ils estiment qu'il est de leur devoir de rappeler la Parole qui sauve, d'insister à temps et à contretemps, de dénoncer le mal, d'exhorter inlassablement. Les Evêques ont la ferme conviction qu'au sein d'une communauté humaine désespérée, Dieu ne cesse d'agir, Lui qui est à l'origine de tout effort vers la paix, la justice et la réconciliation.

Depuis les graves incendies des marchés de Kara et de Lomé, bien d'autres événements malheureux se sont produits et notre pays a considérablement régressé au plan de la confiance entre les citoyens et certaines Institutions importantes de l'Etat, entre gouvernants et gouvernés, entre populations et forces de l'ordre chargées de la sécurité publique, entre partis politiques d'opposition et gouvernement.

L'exemple des interpellations et emprisonnements suivis de déclarations pour le moins confuses qui sont loin d'éclairer les Togolais et Togolaises sur les vraies responsabilités de ce drame honteux pour notre pays ;

Les soulèvements à répétition dont les conséquences douloureuses font déplorer non seulement des violences et la destruction de Commissariats et autres édifices publics dans plusieurs villes du pays, mais surtout des pertes en vies humaines de jeunes concitoyens ;

Les négociations particulièrement difficiles entre les partis de l'opposition politique, les Organisations de la société civile et le gouvernement ;

L'attente incertaine d'informations pour apaiser les cœurs face à ces différentes situations délétères,

Tout cela fait redouter une explosion de violence si aucune démarche courageuse et inclusive n'est entreprise dans le sens de la conciliation entre les partis et plus généralement entre les Togolais et les Togolaises. Face à cette situation, à nous, vos Pères Evêques, le Seigneur demande aujourd'hui, comme autrefois à ses prophètes, de parler en son nom, de dire sa proximité et d'exhorter à savoir lire et interpréter les signes des temps.

Ainsi que le souligne Benoît XVI dans son Exhortation Apostolique *Africae Munus*, « il ne fait pas de doute que la construction d'un ordre social juste relève de la compétence de la sphère politique. Cependant, une des tâches de l'Eglise consiste à former des consciences droites et réceptives aux exigences de la justice pour que grandissent des hommes et des femmes soucieux et capables de réaliser cet ordre social juste par leur conduite responsable » (*Africae Munus*, 22).

Notre appel prophétique réside donc essentiellement dans la responsabilité de tous face à la gravité de nos comportements, de nos actes et de nos paroles qu'il convient de passer non seulement au crible de la conscience nationale mais aussi et surtout à celui de notre conscience devant Dieu et devant l'Histoire. A vous, fidèles chrétiens et chrétiennes, nous adressons les mots mêmes et la mission que Benoît XVI nous a confiés dans son Exhortation Apostolique : « A cause du Christ et par fidélité à sa leçon de vie, vous êtes invités à être présents et agir, de façon responsable, là où l'humanité connaît la souffrance et à vous faire l'écho du cri silencieux des innocents persécutés, ou des peuples dont des gouvernants hypothèquent le présent et l'avenir au nom d'intérêts personnels. Par sa capacité à reconnaître le visage du Christ dans celui de l'enfant, du malade, du souffrant ou du nécessiteux, l'Eglise contribue à forger lentement mais sûrement l'Afrique nouvelle. » (*Africae Munus*, 30)

A nos dirigeants, aux partis politiques, aux hommes et femmes de bonne volonté, qu'ils soient Togolais ou non, vivant sur le territoire national ou non, nous demandons solennellement de prendre des initiatives pertinentes et responsables pour créer un cadre de concertation et rapprocher les positions des différents acteurs en vue d'une décrispation de la situation et ce, avant la tenue des élections législatives.

Nous saluons les efforts qui ont été déployés, de part et d'autre, ces derniers temps dans le cadre de la préparation des futures élections législatives que nous souhaitons libres, transparentes et équitables. Cependant, nous exhortons à ce que des démarches courageuses et humbles soient entreprises les uns envers les autres et à des degrés divers et par des méthodes qui honorent nos valeurs morales authentiques de respect des personnes, de leur vie, de leurs familles, de leur dignité propre et des Institutions publiques. Les générations présentes et futures de même que l'histoire nous jugeront sévèrement si nous ne choisissons pas, dès aujourd'hui, la voie de la sagesse c'est-à-dire celle du dépassement de soi.

Prions et œuvrons en faveur de la paix dans notre Pays et que la Vierge Marie, à qui notre pays a été consacré depuis son Indépendance, nous protège et ravive notre espérance !

Fait à Lomé, le 21 juin 2013  
Ont signé :

+ Mgr Benoît ALLOWONOU  
Evêque de Kpalimé  
Président de la CET

+ Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH  
Archevêque de Lomé  
Vice-Président de la CET

+ Mgr Ambroise DJOLIBA  
ANYILUNDA  
Evêque de Sokodé

+ Mgr Jacques N.T.

Evêque de Dapaong

+ Mgr Isaac Jogues GAGLO  
BENISSAN  
Evêque d'Aného

+ Mgr Nicodème BARRIGAH-

Evêque d'Atakpamé

+ Mgr Jacques LONGA  
Evêque de Kara

LEGISLATIVES 2013 / LES DES PIPES D'AVANCE PAR L'OPPOSITION

## Le CST glisse sciemment une erreur sur sa liste de la Kozah

La bataille législative du 21 juillet s'annonce en théorie très engagée. Le long chemin parcouru pour arriver à obtenir une liste de candidatures démocratiquement fournie et le climat sociopolitique pernicieux créé par les caprices et résistances des uns et des autres font du présent processus électoral un des plus complexes que le Togo ait connus au stade préparatoire. Et pour cause, le scrutin du 21 juillet tient en ses résultats l'avenir de tout un pays, particulièrement celui de l'opposition politique. Le prochain parlement a un rôle primordial à jouer dans les réformes constitutionnelles et institutionnelles. Essentiellement, c'est la limitation du mandat présidentiel, avec ou sans effet immédiat qui passe pour la réforme la plus hypothétique et qui mobilise toutes les énergies de l'opposition radicale. C'est en réalité la principale motivation qui suffisait à décider cette frange de l'opposition à sacrifier tout sauf sa participation au prochain scrutin. Et donc l'arme du boycott qu'on continue de brandir pour exiger la tenue d'un dialogue assorti de la formation d'un gouvernement de mission n'est en réalité qu'un leurre, sinon une facétie pour impressionner et intimider. Prendre les rênes du pouvoir à partir de l'assemblée nationale s'impose aujourd'hui à l'opposition togolaise comme un défi titanesque et incontournable à relever. Le seul hic est que plus d'un togolais doute de la capacité de notre opposition à concrétiser ses rêves, un doute nourri par mille et une raisons, mais c'est la franchise du combat de cette classe politique qui est matière à profonde réflexion. De la politique pratiquée sur les canaux

médiatiques et dans les rues aux réalités des coulisses, le peuple tomberait des nues en découvrant le vrai visage, la vraie personnalité de nos hommes politiques, opposants farouches le jour, complices parfaits du pouvoir la nuit. Et pour cacher le jeu, il faut provoquer de la zizanie partout, il faut jeter à tout bout de champ un pavé sur la vitrine du pouvoir, il faut injurier le Chef de l'Etat chaque matin, il faut résister à l'ordre normal des choses, il faut provoquer, faire des tournées européennes et faire semblant d'aller saper la bonne dynamique de la gouvernance de Faure Gnassingbé, bref, il faut jouer le jeu et accrocher le peuple et la communauté internationale. Le tout pour des intérêts personnels, pendant que le peuple qu'on prétend défendre, qu'on manipule à tout bout de champ, qu'on fait déambuler ventre affamé dans les rues, qu'on escroque par des cotisations de la honte, qu'on expose aux répressions, patauge dans la dèche et se nourrit d'illusions. Cette propension à diriger maladroitement la bataille de l'opposition est, cela va sans dire, l'apanage du Collectif Sauvons le Togo (CST), mais également de la Coalition Arc-en-ciel. La liste du CST de la Kozah rejetée par la Cour constitutionnelle est un acte savamment pensé pour des fins difficiles à percer. En tenant compte de l'étoffe intellectuelle de la tête de liste qui n'est autre que Me ABI Tchessa, figurez-vous, ancien ministre de la justice, et de l'importance que représente l'enjeu électoral dans la circonscription de la Kozah, il est difficile de concevoir que la liste de candidatures présentée à la



ABI Tchessa, Pdt du PSR, tête de liste CST dans la Kozah

Commission électorale nationale indépendante (Céni) soit truffée d'irrégularités aussi banales, à la lecture de la décision d'invalidation de la Cour constitutionnelle. Et pourtant, Kozah est une zone où ABI Tchessa et le CST ont le vent en poupe, et par conséquent, favori pour s'imposer sans difficulté majeure. Comment admettre que c'est dans la précipitation que par erreur la candidate BODJONA Mèbinesso figurant sur la liste CST, a introduit dans son dossier un acte de naissance portant un prénom différent de celui qu'on peut lire sur sa nationalité ? Tout porte à croire que c'est une erreur consciente, délibérément commise, à mettre à l'actif du jeu flou joué par le CST ou, sur la responsabilité personnelle d'ABI Tchessa, emporté qui sait, par un deal protégé par "secret d'Etat". Les cris aigus poussés par Madame

BODJONA Mèbinesso sur les médias pour en appeler à la clémence d'Abdou Assouma ne devraient rien changer, car ici, on parle de textes de lois et application à la régulière. Cette dernière, auréolée de son long parcours en politique, si elle n'est pas complice, elle n'aura donc jamais l'opportunité de comprendre ce qui se passe au fond du jeu. Ils sont nombreux, ces individus et groupements d'individus qui s'affichent comme des ennemis de Faure Gnassingbé, qui font tout pour se faire étiqueter vrais opposants partisans du changement afin de se rendre aux yeux de l'opinion crédibles. Mais dans la vérité des faits et gestes, ils sont des personnages sulfureux qui fatiguent les organes génitaux de la République, tellement, leur combat n'a pas de sens réel. Les candidatures des partis politiques

bidon et des indépendants aventuriers intéressés à ces législatives est une évidente démonstration de la pagaille que nombre d'acteurs politiques togolais entretiennent au quotidien. Le jeu consiste en fait à légitimer le pouvoir de Lomé, et Dieu sait comme Faure Gnassingbé tire profit du bordel que ses cupides d'opposants foutent au pays, il s'en sort avec une côte et une audience à l'international au beau fixe, fruits des multiples efforts pour maintenir malgré tout le bon cap. Le scrutin du 21 juillet tiendra à coup sûr, et n'accouchera pas d'un résultat qui surprendrait grand monde, les insuffisances et manquements criards sur le plan de la préparation, les difficultés immenses pour étoffer les dossiers de candidature de ressources humaines de qualité, les hésitations et la division dans les rangs de l'opposition togolaise ne lui profiteront pas pour tirer large profit des secousses qui plongent le parti Union pour la République dans une zone de turbulence en ces périodes pré électorales. Les dés étant d'ores et déjà pipés par l'opposition qui, dans l'histoire, ne s'est jamais employée concrètement à s'octroyer les meilleures armes légales pour tutotyer le pouvoir, le parlement prochain sans nul doute sera pavé des couleurs que tout le monde sait déjà, même si ce n'est pas le meilleur souhait. Les jérémiades éternelles ne propulseront jamais l'opposition au sommet du pouvoir. C'est le travail. Pour paraphraser Guy de Maupassant, le pouvoir est aux forts, pour l'avoir, il faut être fort, il faut être au-dessus de tout. Et Deviner ce qui se passera politiquement en 2015 devient du coup un exercice trop aisé.

### LA DÉCISION DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE INVALIDANT LA LISTE CST DE LA KOZAH

#### Saisine de monsieur ABI Tchessa, tête de liste CST dans la circonscription électorale de Kozah

DECISION N°E-005/13 DU 27 JUIN 2013

« AU NOM DU PEUPLE TOGOLAIS »

LACOUR CONSTITUTIONNELLE,

Par lettre en date du 27 juin 2013 et enregistrée le même jour au greffe de la Cour sous le n°015-G, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a transmis à la Cour la demande de monsieur ABI Tchessa, tête de liste du Collectif Sauvons le Togo (CST) dans la circonscription électorale de la Kozah, demande par laquelle il sollicite la Cour de bien vouloir recevoir de nouveaux actes de la candidate BODJONA Mèbinesso et de les transmettre à la Cour pour « validation par décision complémentaire » ; Vu la Constitution du 14 octobre 1992 notamment en son articles 52 ; Vu la loi n°2012-002 du 22 mai 2012 portant Code électoral modifiée par la loi n°2013-004 du 19 février 2013 et la loi n°2013-008 du 22 mars 2013 notamment en ses articles 202, 205 et 222 ; Vu la loi organique n°2004-004 du 1er mars 2004 sur la Cour constitutionnelle ;

Vu le règlement intérieur de la Cour, adopté le 26 janvier 2005 ; Vu le décret n°2013-043/PR du 7 juin 2013 portant convocation du corps électoral à l'élection législative du 21 juillet 2013 ; Vu l'ordonnance n° 009/13/CC-P du 27 juin 2013 portant désignation de rapporteur ; Le rapporteur ayant été entendu ; Considérant que l'article 202, (nouveau) alinéa 1, du code électoral dispose : « chaque liste de candidatures comporte le double du nombre des sièges à pouvoir par circonscription électorale » ; Considérant que l'article 205 du Code électoral énonce aussi que : « nul ne peut être candidat » ; S'il n'est âgé de vingt-cinq (25) ans révolus à la date des élections ; S'il n'est togolais de naissance » ; Considérant que l'article 222 du Code électoral dispose que « La déclaration de candidature signée doit comporter pour chaque candidat de la liste les pièces suivantes : - Une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise ; - Un extrait d'acte de naissance ou de jugement

supplétif en tenant lieu ; - Un extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ; - Une photo d'identité ; - Une déclaration écrite par laquelle l'intéressé certifie qu'il pose sa candidature et ne se trouve dans aucun des cas d'inéligibilité prévu par la présente loi.

Le Président de la CENI transmet le dossier de candidature au ministre chargé de l'Administration territoriale qui procède aux vérifications administratives dans les quarante huit (48) heures et renvoie le dossier à la CENI pour transmission à la Cour constitutionnelle. Un récépissé définitif est délivré au candidat porté en tête de liste après versement du cautionnement prévu à l'article 225 ». Considérant que, de l'analyse combinée de ces dispositions, il résulte d'une part, que le nombre des dossiers de candidature qui doit être déposé au niveau de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) doit être égal au double du nombre de sièges à pourvoir au niveau de chaque circonscription électorale et que d'autre part, chaque dossier

doit être conforme aux critères d'éligibilité énoncés aux articles 205 et 222 du Code électoral sus-cités ; Considérant que le dossier de candidature de madame BODJONA Mèbinesso de la liste CST de la circonscription électorale de la Kozah a été rejeté pour incohérence de nom et prénom sur les actes d'état civil ; Que le requérant admet que « la candidate, dans la précipitation, a produit par inattention, pour la constitution de son dossier de candidature, deux (2) photocopies légalisées de son acte de naissance ne portant pas la mention de changement de prénom » ; Considérant que la vérification de la conformité des pièces que devraient comporter les dossiers de candidature relève de la compétence des candidats et ce avant le dépôt des candidatures à la CENI ; Que, dès lors, les anomalies que la Cour a relevés avant la publication de la liste définitive des candidatures, ce que confirment les allégations du requérant, ne peuvent être régularisées a posteriori ; Décide **Article 1er** : La requête de monsieur ABI Tchessa, tête de liste du Collectif Sauvons le

Togo (CST) dans la circonscription électorale de la Kozah est recevable ; **Article 2** : La demande de « validation par décision complémentaire » après publication de la liste définitive des candidatures à l'élection législative du 21 juillet 2013 est rejetée ; **Article 3** : La présente décision sera affichée au greffe de la Cour, notifiée au Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), au Ministre de l'Administration territoriale, à l'intéressé et publiée au Journal officiel de la République togolaise suivant la procédure d'urgence. Délibérée par la Cour en sa séance du 27 juin 2013 au cours de laquelle ont siégé : MM les Juges Aboudou ASSOUMA, Président, Kouami AMADOS-DJOKO, Chef Améga Yao Adoboli GASSOU IV, Mme Ablanvi Mèwa HOHOUETO, Mipamb NAHM-TCHOUGLI, Arégba POLO et Koffi TAGBE. Suivent les signatures POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

Lomé, le 27 juin 2013

Le Greffier en Chef

Me Mousbaou DJOBO

TSEVIE / DE NOUVELLES INSTALLATIONS POUR RESOUDRE LE PROBLEME D'EAU

## La TdE a procédé à la réception officielle des ouvrages

Une longue période d'alimentation par intermittence a marqué la fourniture d'eau à Tsévié. Entre-temps, le déficit était devenu très préoccupant, mettant à rudes épreuves la patience et la tolérance des populations. Prenant la mesure de la gravité de la situation, les autorités ont mis les bouchées doubles, à travers de nouvelles installations et la réhabilitation de certaines structures, pour remédier au problème avec une formule axée sur la durabilité. Un nouveau forage d'une profondeur de 130m et d'un débit de 80 m<sup>3</sup>/H, deux anciens forages réhabilités et de nouvelles pompes installées à la station de production, une ligne électrique tirée depuis le réseau de Lomé justifient un lourd investissement de la TdE pour mettre fin une fois de bon aux souffrances des populations de Tsévié qui pouvaient hier attendre le retour de l'eau dans les robinets trois jours durant, voire une semaine. Le mercredi 26 juin dernier à Davédi, localité située à environ 7 km à l'Est de Tsévié après Gbatopé, M. KOUGNIMA Tiléna, directeur général de la TdE, a procédé à la réception officielle des ouvrages en présence du préfet du Zio, du président de la délégation spéciale et des autorités traditionnelles. Prenant la parole en premier au nom de la population devant la foule présente, Togbui Kokou DESSOU



Le DG KOUGNIMA a expliqué en détails fonctionnement et capacité du nouveau forage

III, président du village de Davédi, a remercié les autorités pour leur profond attachement au bien être des populations qui se traduit par la réalisation des travaux qui ont contribué à remédier à la pénurie chronique d'eau à Tsévié. « Nous émettons le vœu que Davédi puisse profiter pleinement des ouvrages réalisés sur ses terres avec une alimentation efficace et permanente

de ses populations en eau », a-t-il conclu. M. KOUGNIMA Tiléna, dans son intervention, a pris en compte cette inquiétude et a promis régulariser la situation sous peu, après avoir salué la patience des populations. « Vous vous êtes abstenus, durant la longue période de pénurie, d'exprimer violemment votre mécontentement à travers des manifestations de rue, nous

vous en sommes reconnaissants », a-t-il souligné, avant d'expliquer les causes du mal et les efforts déployés pour le rétablissement de la situation. Sur le site du nouveau forage, une réalisation de l'entreprise FORATEC en trois semaines au lieu de deux voire trois mois, le directeur général et M. Dominique TABE-DJATO, ingénieur

plus dans la marche vers le développement que nous faisons avec le président Faure Gnassingbé », a commenté M. Séna ADOSSI, préfet du Zio. Quant à M. LOGLO Bruno, président de la délégation spéciale de la ville de Tsévié, il a invité les autorités de la TdE, après que la production d'eau en permanence soit devenue une réalité, à



Visite guidée de la station de production

Hydraulien, ont expliqué à l'assistance le fonctionnement et les capacités de l'ouvrage, avant de présenter la ligne électrique qui permet de briser la dépendance des groupes électrogènes pour n'utiliser dorénavant que le courant électrique réputé plus efficace. « Cette réalisation sociale est un

s'investir dans l'extension du réseau de distribution pour desservir une plus grande proportion de la population. Une visite guidée de la station de production conduite par le Chef d'Agence de Tsévié M. Abalika LEBIGAZA a mis fin à la cérémonie.

## SANTE PUBLIQUE / LAVAGE DES MAINS

### Les élèves de l'EPP Agoè-Marché sensibilisés par ACT-AFRIQUE

LEGISLATIVES 2013 / OBSERVATION DES DROITS DE L'HOMME

## L'ONG NDH renforce la capacité de ses membres

Les législatives sont à nos portes, et compte tenu du caractère hyper sensible de ces périodes, les initiatives se multiplient de toutes parts pour la promotion et la protection des droits de l'homme et la protection des libertés publiques avant, pendant et après le scrutin. Et Le bureau du Haut commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (HCDH-Togo) joue à fond sa partition. Durant trois mois, il a formé 26 membres d'organisations de défense des droits de l'homme (ODH) sur plusieurs sujets, entre autres, les principes du monitoring des droits de l'homme en période électorale, le monitoring de l'administration de la justice, les techniques de visite des lieux de détention, l'observation des droits des réfugiés et des personnes déplacées, la rédaction des rapports sur les droits de l'homme. L'ONG Nouveaux droits de l'homme (NDH) qui a participé à ladite formation a organisé le samedi 29 juin dernier à Lomé une séance de restitution des acquis à l'ensemble de ses membres. Les travaux, dirigés par Me Bertin AMEGAH-ATSYON, président de NDH, ont été ouverts par une minute de silence en mémoire d'Anselme SINANDRE et de Douti SINALENGUE. Avant la restitution proprement dite assurée par Steve AMOUZOU, le président a tenu à rappeler aux participants quelques



Les membres de NDH réunis autour de leur président (au milieu en chapeau), à la fin de la séance

notions fondamentales notamment, les droits de l'homme, les élections et leur importance, les droits de l'homme et l'observation électorale. « Le Togo appartient à nous tous, nous sommes tous appelés à construire ce pays, et en qualité de défenseurs des droits de l'homme, nous devons jouer notre partition, celle d'être impliqué dans le processus électoral », a-t-il conseillé. Une séance questions-réponses après la restitution a permis aux participants d'approfondir au mieux leurs connaissances sur les observations des droits de l'homme avant, pendant et après les élections. Pour le scrutin du 21 juillet, L'ONG NDH, qui a un statut consultatif auprès du

Conseil économique et social des Nations Unies, entend déployer sur le terrain d'observation électorale une vingtaine de ses membres rompus à la tâche. Pour Me Bertin AMEGAH-ATSYON, après cette séance de formation, les membres vont prêter solennellement serment de ne pas rester derrière un parti politique ou un homme politique donné, mais d'agir dans l'intérêt supérieur de la nation, celui d'observer les élections en toute neutralité, en toute impartialité et en toute objectivité. Et pour sortir nombre de citoyens de l'ignorance de leurs droits les plus élémentaires, NDH entame sous peu une vaste campagne de sensibilisation et de promotion des droits de l'homme.

BROOHM Ani



Initiation au lavage de main...

et prise de tension

L'Ecole primaire publique d'Agoè-Marché, située en banlieue nord de Lomé, a été le théâtre le mercredi 20 juin dernier d'une journée de sensibilisation des élèves sur la prévention des parasitoses digestives en milieu scolaire. L'initiative est de l'ONG Au cœur du Togo et de l'Afrique (ACT-AFRIQUE), dont la mission est l'assistance médicale sans frontière en milieu rural au Togo et en Afrique. Ce matin, enseignants et élèves ont vidé leurs classes pour former une grande foule en milieu de la cour de l'école pour écouter les messages d'ACT-AFRIQUE. Les parasitoses digestives communément appelées « maladies des mains sales » touchent beaucoup les enfants et leur causent de sérieux ennuis de santé. Pour les éviter, un geste simple et banal, le lavage des mains. Pour M. Yawo ESSE, président d'ACT-AFRIQUE, l'importance de ce geste et de l'hygiène dans son ensemble mérite d'être rappelée en cette fin d'année scolaire. « Les vacances s'annoncent. L'hygiène enseignée aux élèves tombe carrément dans les oubliettes en ces périodes. Par cette manifestation, nous voulons leur rappeler l'importance de l'hygiène, les différentes techniques de lavage des mains et les inviter à s'approprier les bonnes pratiques pour toujours », a-t-il déclaré. Outre la sensibilisation des élèves, L'ACT-AFRIQUE a fait don de 4 dispositifs de lavage des mains et a procédé à la consultation des enseignants et

revendeuses de l'école (prise de tension, glycémie). Les élèves, tout fiers, ont prouvé par des tests bien réussis que les messages sont bien assimilés. SAMIE Tchilalo en classe de CM2B: « Ce matin, les messieurs de ACT-AFRIQUE nous ont montré comment on lave les mains. Moi-même j'ai essayé. Premièrement, j'ai mouillé ma main, et ensuite avec du savon, j'ai bien lavé mes mains pour enlever les déchets jusqu'à l'avant bras et pour finir, j'ai bien rincé mes mains ». A la question pourquoi ACT-AFRIQUE enseigne cette technique, Jean-Marie KINI, un autre élève en classe de CM2 répond : « Ils nous ont appris ça pour éviter les maladies des mains sales ». M. LEBIKAZA Kowenzi, directeur du Groupe D n'a pu cacher sa grande satisfaction : « Nos enfants, avec les amusements, se salissent les mains et vont manger sans les laver proprement. Les dispositifs à nous offerts par l'ONG ACT-AFRIQUE vont beaucoup nous aider à leur inculquer les bonnes manières, c'est pourquoi nous sommes très contents », avant de promettre un bon usage des dispositifs. L'initiative d'ACT-AFRIQUE est des plus louables, mais mérite d'être encouragée et soutenue. Après cette étape, l'organisation entend rééditer la même démarche dans plusieurs autres établissements de Lomé et des autres régions du Togo.



DANS LA PREFECTURE D'OGOUE (Région des Plateaux)

ATAKPAME (Lieu : Croix - Rouge) du 21 au 27 Juillet 2013

Thème : De l'Education au Développement Durable »

Le Club Rfi Togo, au Cœur des Communes

INFOLINE : (+228) 22 31 82 51 / 98 66 96 33 / 90 09 89 89 / 90 22 07 25

## BAROMETRE



**A la hausse**

**CHARLES BIRREGAH**



**Président de Fondavo**  
Grand défenseur de la cause des veuves. Dans le cadre de la troisième édition de la journée internationale des veuves, à l'initiative de sa fondation, une journée d'échanges a été organisée pour sensibiliser l'opinion sur la sauvegarde de la dignité des veuves au Togo face à l'ampleur méconnue du drame silencieux que la plupart d'entre elles vivent. Au décès des maris, nombreuses femmes se retrouvent privées de ressources et victimes de diverses persécutions et discriminations, négation de leurs droits, expulsion du domicile conjugal, viols et mariages forcés, entre autres. La création de FONDAVO est une bouée de sauvetage de cette catégorie de femmes "vulnérables", et ses différentes actions ont le mérite d'être saluées.



**A la baisse**

**JEAN-PIERRE FABRE**



**Président national de l'ANC, tête de liste du CST au Grand Lomé.**  
Il s'est attiré le ridicule le mercredi 26 juin 2013 au départ du vol Air France de Paris à destination de Lomé, en

exerçant une agression verbale sur le confrère Jean-Paul Agboh-Ahouélé, Directeur de Publication du bimensuel Focus Infos. Fabre admet mal que certains hommes de médias usent des mêmes droits liés à la liberté d'expression dont lui-même use et abuse tous les jours. Après avoir traité de conneries les analyses du confrère sur la politique togolaise livrées par sur des médias français, J-P Fabre a tenté de faire montre de ses qualités de pugiliste. N'eût été l'intervention des témoins, peut-être il aurait envoyé un coup que Jean-Paul allait bloquer avant de le terrasser en retour. A imaginer le "président" du Togo rampant à terre rué de coups à Paris par un de ses compatriotes journalistes...

### TRUCS & ASTUCES

#### 3 ÉTAPES POUR RESSUSCITER UN CELLULAIRE NOYÉ

**Quoi faire lorsque votre portable fait un plongeon dans l'eau? Suivez ces 3 étapes simples et efficaces!**

##### Étape 1: Ôtez la pile

Sur-le-champ. «Oui, c'est tentant, mais résistez à l'envie d'allumer l'appareil pour voir s'il marche encore, écrit Joel Johnson sur popularmechanics.com. Cela peut provoquer un court-circuit.» Retirez aussi la carte SIM: vous pourrez peut-être récupérer ses données, vos contacts par exemple, même si le téléphone est fichu

##### Étape 2: Accélérez le séchage

Gare à la corrosion si l'appareil reste trop longtemps humide! N'utilisez pas un sèche-cheveux, c'est trop chaud. Employez plutôt une bouteille d'air comprimé, un compresseur à basse pression ou un aspirateur eau et poussière.

##### Étape 3: Éliminez l'humidité résiduelle

Enfouissez l'appareil dans du riz blanc cru pendant au moins 12 heures. Si vous n'avez pas de riz sous la main, placez-le sur des essuie-tout et mettez-le au congélateur pendant 20 min. Remettez la pile et allumez. Si le portable ne démarre pas, retirez la pile et remettez-le au congélateur 10 min. Après ces séjours au froid, il devrait reprendre du service.

### RITOEKLA

#### L'IMPUISSANT TOTO

Toto l'impuissant monte sur sa femme et descend aussitôt. Sa femme lui demande: que viens tu de faire?  
Toto répond: je t'ai bipé. La femme lui dit: appelle moi maintenant!  
Toto répond: je n'ai pas de crédit.  
La femme dit: Ok laisse moi t'appeler maintenant. Après une petite d'hésitation, Toto impuissant répond: quel dommage! ma batterie est faible

## ILS ONT DIT



« Jamais dans l'histoire de notre pays, l'exaspération et la désespérance n'ont atteint un si haut degré (...) Les agents de l'État dans leurs légitimes revendications pour une amélioration substantielle de leurs conditions de vie et de travail sont baladés par leurs interlocuteurs, représentant le pouvoir en place. S'agissant des étudiants, ils sont désorientés par la nouvelle organisation de délivrance des diplômes universitaires dite LMD. S'agissant d'une large majorité de la population, elle vitote dans une incontestable misère liée certes à la crise économique ambiante, mais aussi et surtout en raison de la mauvaise gouvernance du pouvoir en place ainsi qu'aux mauvais choix économiques qui ont négativement impacté le pouvoir d'achat de toutes les couches sociales de la population » **Agbémomé Kodjo, Pdt Obuts**



« Pour ce qui est de la coalition et le CST, nous avons fait des réunions sur réunions avec nos amis. Toutes nos discussions ont été courtoises. Mais au finish, nous avons compris que les velléités personnelles des membres du CST sont plus fortes que l'objectif commun de battre UNIR et avoir la majorité ». **ZEPP KOUETE, candidat de la Coalition «ARC EN CIEL» dans la préfecture des Lacs**



« Ce n'est pas pour autant que nous ne devrions pas mettre ensemble nos moyens pour pouvoir battre le régime qui a l'habitude de tricher lors des élections. Nous devrions être ensemble partout. Nous devrions également nous respecter mutuellement pour ne pas créer des polémiques inutiles, pour ne pas nous dénigrer les uns et les autres. Voilà notre point de vue, notre philosophie de la chose. Nous n'avons pas l'intention d'avoir une position hégémonique ». **Patrick Lawson, vice-président de l'ANC**



« Je vis à Lomé, je travaille à Lomé, il n'y a pas de raison pour que je me présente ailleurs. Il est temps que les Togolais comprennent que le vote ethnique est aujourd'hui désuet avec le brassage culturel. Les populations doivent intérioriser qu'on ne plébiscite pas un candidat parce qu'il est originaire de leurs localités mais parce qu'on a une communauté d'intérêts avec le candidat. » **Gerry Taama, Pdt du Nouvel Engagement togolais (NET)**

## CONSONNONS PRODUITS TOGOLAIS

Pour Hommes et Dames



Prix: 4500

Pour toute commande:  
**90 90 73 00**

Pour tous vos besoins d'annonce et de publicité, Le Journal La Symphonie

Contact: 22 43 09 59

## WEB NEWS

### France / Bac 2013 : une mère tente de remplacer sa fille

C'est le premier cas de fraude officielle de ce bac 2013 et il est pour le moins surprenant. Une quinquagénaire a été prise en flagrant délit, alors qu'elle tentait de prendre la place de sa fille lors de l'épreuve d'anglais du baccalauréat dans un lycée parisien du 10e arrondissement.  
**Elle se déguise en ado.** A l'entrée du lycée privé Bossuet-Notre-Dame dans lequel sa fille n'est pas scolarisée, personne ne remarque cette femme de 52 ans qui se fond dans la masse des candidats. Des adultes qui passent le bac, cela ne surprend plus personne aujourd'hui. Elle est convaincue qu'elle va passer inaperçue jusqu'au bout. Pour cela, elle s'est déguisée en ado : des baskets, un jean taille basse et un maquillage soigné. La mère de famille va directement dans la salle d'examen. Elle s'assoit à la place de sa fille comme si de rien n'était, sort ses stylos et se prépare à plancher pendant trois heures.  
**Une surveillante déjoue la supercherie.** Une première surveillante s'étonne. En début de semaine, à la même table lors de l'épreuve de philosophie, il y avait une jeune fille stressée qui lui avait demandé plusieurs fois où étaient les toilettes. Mais c'est au moment de ramasser les cartes d'identité, comme à chaque début d'épreuve, qu'une deuxième surveillante découvre la supercherie. «Elle s'est vite rendu compte que ce n'était pas la même», a précisé une source policière. La candidate est censée avoir 19 ans or elle est très clairement plus âgée : 33 ans de plus très exactement. Vers 15h30, le proviseur appelle le rectorat puis le commissariat. Quatre policiers viennent cueillir la mère à la sortie de la salle pour ne pas perturber le déroulé de l'examen et risquer une annulation nationale de l'épreuve. Malgré ses 52 ans, l'usurpatrice commence par affirmer n'en avoir que 19. Puis elle change de version et prétend avoir remplacé sa fille malade. Reste que cette grossière tentative de fraude pourrait coûter cher : la vraie candidate risque une interdiction de passer le bac pendant cinq ans et elle encourt, comme sa mère, des sanctions pénales.

## DROIT DANS LA CITE

### RECUSATION

Procédure par laquelle le plaideur demande que tel magistrat s'abstienne de siéger, parce qu'il a des raisons de suspecter sa partialité à son égard, pour des causes déterminées par la loi: parenté ou alliance, lien de subordination, amitié ou inimitié notoire... La recusation, contre plusieurs juges peut entraîner le renvoi de l'affaire devant une autre juridiction. On peut également récuser un arbitre et un expert.

### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Droit commercial. Procédure judiciaire visant à réorganiser la situation juridique, financière et sociale de tout commerçant, de tout artisan, de toute personne morale de droit privé ou de toute personne physique exerçant une activité professionnelle indépendante se trouvant dans l'impossibilité de faire face au passif exigible avec son actif disponible. Cette procédure doit permettre la poursuite de l'activité de l'entreprise, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif.

## MEDIAS



## INVITE SPECIAL

# «Les violences verbales, les arrestations arbitraires et le mensonge politique ne sont pas de nature à rassurer les togolais sur des élections apaisées»

Brillant analyste de la scène sociopolitique togolaise, Me Bertin AMEGAH-ATSYON, huissier de justice et président de l'ONG Nouveaux droits de l'homme ne s'est plus fait entendre depuis quelques mois. Approché par La Symphonie, il a accepté rompre son mutisme qu'il justifie avant de se prononcer sur les grandes questions d'actualité de l'heure dans la cité...

**La Symphonie :** Bonjour Maître, depuis février 2013, vous avez gardé un silence que d'aucuns qualifient de suspect. Certains ont parlé de votre état de santé très inquiétant et ont même estimé que votre vie est en danger. Qu'est-ce qui peut bien expliquer ce long mutisme ?

**Me Bertin AMEGAH-ATSYON :**

D'abord je vous remercie pour avoir voulu savoir la raison de mon silence durant pratiquement 04 mois au lieu de remplir à priori vos pages par des rumeurs. Rien n'est suspect dans mon silence, tout simplement j'ai été victime de multiples affections cérébrales de type glioblastome (tumeur) qui nécessitent mon évacuation sanitaire dans un centre médical à plateau technique plus performant, en Europe plus précisément, et cela nécessite beaucoup de sous. Dieu merci cela est fait et je me sens mieux pour l'instant.

C'est l'occasion pour moi de remercier tous ceux qui de prêt ou de loin, spirituellement et moralement m'ont soutenu.

Mes remerciements vont surtout au Président de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice du Togo, au Garde des Sceaux Ministre de la Justice et surtout au Ministre des finances qui ont tous œuvré pour qu'une partie de mes frais de justice me soit allouée pour les besoins de la cause.

**Depuis un certain temps notre pays est plongé dans une crise socio-politique qui suscite des inquiétudes dans la population surtout en ce moment où s'annoncent les élections législatives. Quelle appréciation faites-vous de la situation ?**

C'est vraiment dommage que par la faute de nos politiques, des familles commencent déjà à louer des habitations de part et d'autre de nos frontières. Notre cher pays a été pris en otage par une poignée

d'individus dont certains veulent coûte que coûte conserver le pouvoir. D'autres acteurs qui aspirent à l'alternance rendent les choses de plus en plus complexes de par leurs méthodes de conquête du pouvoir en provoquant davantage le déchirement du tissu social déjà en lambeaux. Les violences verbales, les arrestations arbitraires, les destructions de biens publics, le mensonge politique ne sont pas de nature à rassurer les togolais sur des élections apaisées. A cela s'ajoutent l'impréparation et l'improvisation doublées d'une certaine cacophonie dans l'organisation de cette compétition.

**Maître dites-nous, la situation des droits de l'homme connaît-elle une évolution ?**

Lorsque le chef de l'Etat a déclaré naguère qu'une minorité s'accapare de richesses du pays au détriment de la grande majorité, d'emblée, il faut dire que la situation des droits de l'homme au Togo est en péril.

Par ailleurs lorsque des gens sont arrêtés arbitrairement et détenus abusivement, souffrez que je vous dise, comme le constate tout observateur neutre et de bonne foi, que nous sommes loin de parler d'amélioration de la situation des droits humains. Je ne parlerai pas des bavures policières et des exécutions sommaires de jeunes voleurs de portable soumis à la vindicte populaire et brûlés vifs. Quid de la destruction des biens publics et des menaces verbales constatées quotidiennement ça et là. Bref je dirai nous avons beaucoup régressé depuis 2010. Mais faut-il seulement parler de violation de droits de l'homme ? Qu'avons-nous fait, politiciens, journalistes, défenseurs des droits de l'homme, membres de la société civile pour aider les violateurs à une prise de



Me Bertin AMEGAH-ATSYON, Président de l'ONG Nouveaux droits de l'homme, Branche Togo

conscience ? Quelle a été la partition de ceux qui veulent occuper un jour le fauteuil présidentiel pour inculquer à la population les notions les plus élémentaires de la citoyenneté, du devoir des gouvernés vis-à-vis d'eux mêmes et vis-à-vis des gouvernants. Pour nos politiques, tous les calculs sont bons pour se maintenir ou accéder au pouvoir.

Et le plus souvent on procède par des matraquages idéologiques basés sur le mensonge, la manipulation des consciences, les coups-bas et même la haine civile. L'adversaire politique est considéré comme un ennemi à abattre même par les moyens les plus vils. Ce qui est dangereux voire suicidaire pour notre jeune démocratie

**Certains disent du pouvoir et de l'opposition que c'est blanc bonnet, bonnet blanc ?**

Vous savez depuis 1990 jusqu'au jour d'aujourd'hui, c'est le même scénario. Election, vote, fraude, contestation, répression, dialogue et le cycle recommence identiquement comme chez Sisyphe. Dieu merci ! Si la vie politique est devenue un théâtre où les acteurs politiques exhibent leur look qui est entre parenthèse

une nouvelle manifestation tentée de monopolisation politique des consciences sur du vide cette fois-ci, il y a la majorité des spectateurs qui désertent de plus en plus les gradins et pour devenir de fait, des acteurs d'une autre pièce. Celle de la réalité de tous les jours. Problème de chômage, de santé, de travail, de logement etc.

Quel étrange paysage donc que celui du petit Togo de moins de 07 millions d'habitants où l'on voit des gouvernants et leur opposition s'exprimer dans un langage à eux, sur des thèmes à eux avec des mimiques à eux que ne saisissent plus les gouvernés qui sont pourtant détenteurs de la souveraineté. A votre question de savoir si tenants du pouvoir et opposants sont blanc bonnet et bonnet blanc, je vous demanderai de tirer la conclusion vous-même.

**Pensez-vous que les togolais sont prêts à aller aux législatives le 21 juillet 2013 ?**

La Constitution elle-même règle le problème de l'organisation des élections et il ne m'appartient pas de me substituer aux formations politiques. Lorsque la FIFA et la CAF organisent des compétitions sportives, les

équipes qui acceptent d'y participer sont supposées aptes et prêtes. Malheureusement notre pays est le prototype du dessin animé "Alice au pays des merveilles". On peut dire non aujourd'hui et dire oui demain juste pour des calculs politiques. Pour ce qui me concerne, je pense que nous devons nous poser la question plutôt de savoir si les conditions d'une élection juste équitable et sans violences sont réunies ? Et lorsqu'un candidat se permet de se présenter à un examen et se fait inscrire sur la liste des postulants, cela suppose que ce dernier est prêt et s'est bien préparé, à moins qu'il ne joue à l'hypocrisie et à la démagogie.

**Quelle serait la contribution de NDH-TOGO dans ce processus électoral ?**

A l'instar de beaucoup d'associations de défense des droits de l'Homme, notre organisation s'impliquera activement dans les législatives du 21 juillet 2013. Notre mission si nous sommes accrédités par la CENI sera d'observer le processus avant, pendant et après les élections, ce, en toute objectivité et impartialité.

**Un petit sondage sur les chances des formations politiques en lice, que dites-vous ?**

(Eclats de rire !!!) Un observateur est avant tout un arbitre. Et quand vous demandez à quelqu'un dont le rôle est la neutralité, l'objectivité et l'impartialité de prendre position vous le détournes de sa mission. Pour NDH-TOGO, notre vœu, c'est que ces élections se passent dans la transparence et l'apaisement total et que les meilleurs gagnent. Nous ne souhaitons pas qu'après la proclamation des résultats, des chars soient déversés dans les rues, des jeunes soient mobilisés pour l'affrontement, ou encore que des togolais et togolaises quittent le pays à des destinations incertaines où misère et maladie les accueilleront.

Propos recueillis par Yves GALLEY



**DANS LA PREFECTURE D'OGOUE (Région des Plateaux)**

**ATAKPAME (Lieu : Croix - Rouge) du 21 au 27 Juillet 2013**

**Thème : De l'Education au Développement Durable »**

Le Club Rfi Togo, au Cœur des Communes

INFOLINE : (+228) 22 31 82 51 / 96 56 96 33 / 90 09 89 89 / 90 22 07 25

FTF / UNE PETAUDIÈRE EN EBULLITION

## Tino Adjété conteste l'autorité du président, Amavi Patatou exige la démission de l'incompétente Yvette Klusseh, Gabriel Améyi prêt à tuer quiconque touche à sa maîtresse

Que diantre, la fédération togolaise de football est un foutoir ! Un vrai. Les derniers développements de l'actualité au sein du bureau exécutif ont tout pour confirmer le malaise incurable engendré par la dangereuse incompétence doublée d'impolitesse d'Yvette Klusseh, secrétaire générale de Gabriel Améyi, et la ténacité de ce dernier à porter le coup fatal à tous ceux qui tentent de l'empêcher de tirer profit de sa cupidité inextinguible. Depuis le match contre le Cameroun à Kégué remporté à la sueur de leurs pieds par les joueurs, et le retrait des 3 points gagnés au profit de l'adversaire du jour, des flèches sont décochées de partout dans tous les sens sur l'administration de la FTF incarnée par la secrétaire générale, une novice pétrie d'orgueil et d'indiscipline. Le football africain pris dans son état actuel souffre d'une gestion rigoureuse, professionnelle et honnête, mais ce qui se passe au Togo, à la fédération togolaise de football, a quelque chose de particulier qui révolte à tous les actes posés. Par une correspondance, la Fédération internationale de football association (FIFA) a informé la FTF de l'inéligibilité du joueur Alaixys ROMAÛ pour le match Togo-Cameroun du 9 juin dernier. Enroulée dans un vaste complot dont nous taisons les contours, la FTF, qui se résume dans son fonctionnement actuel à Yvette Klusseh et son détournement de



Gabriel Améyi et Yvette Klusseh

copain Gabriel Améyi, a trouvé toutes les astuces requises pour cacher le courrier après réception. Sûrement pour profiter en toute impunité des avantages du deal de la honte conclu dans le secret des dieux camerounais. Mais une

deuxième note de la FIFA informant la FTF d'une prochaine décision incluant sanction financière et de l'envoi d'une première note par la même ligne DHL a été très vite brandie par le secrétariat. Cette situation inadmissible et intolérable

a sonné la révolte des membres du bureau exécutif de la FTF à qui il reste encore la possibilité de laisser parler leur lucide intelligence. Ils ont clairement exprimé le jeudi dernier lors d'une réunion du bureau leur désapprobation de la gestion qui a été faite du cas ROMAÛ. La réunion s'est déroulée au siège de la FTF sous haute tension, dans un climat pernicieux. Après que la majorité ait établi le constat que la secrétaire n'est pas à la hauteur de sa tâche, Amavi Patatou, porte parole de la FTF a demandé purement et simplement la démission d'Yvette Klusseh, rejoignant ainsi le 1er vice président Hervé PIZA dont la demande de révocation de la même personne fit un tollé tout récemment. Gabriel Améyi, piqué au vif, sort de ses gongs et menace, coup de poing au point, tous ceux qui s'en prennent à son suppôt de secrétaire. « Elle ne va pas démissionner, je suis tête de liste, c'est moi qui décide », clamait-il violemment comme un possédé en transe. Et la concernée, toute impétueuse de piailler : « Je ne démissionnerai pas, ou alors vous me démettez vous-mêmes de mes fonctions ». Faut-il le souligner, la réunion du jour a été boycottée par Tino Adjété, 2ème vice président, qui ne supporterait plus le barbu d'Améyi comme président de la

FTF. Ce qui n'est pas le cas chez le juge DEGBOVI Koffi, un autre membre dont la lucidité de juger et d'apprécier les choses en toute objectivité est mise en berne par les billets de banque issus de détournement et les bons de carburant d'Améyi. Jusqu'aujourd'hui, personne n'est à même de prouver que la lettre de la FIFA interdisant l'alignement de ROMAÛ contre le Cameroun est tombée dans les mains de la FTF, et le ministre BAKALAWA des Sports n'est préoccupé outre mesure, se moquant ainsi par son inaction de tout l'investissement grandeur nature de l'Etat togolais dans l'organisation de cette rencontre. Une chose est claire à présent, pour rendre service au football togolais, on ne devrait plus attendre que Gabriel Améyi tombe dans les mailles de la gendarmerie pour toutes les charges étouffées qui menacent sa liberté, ou qu'un soleil se lève un jour de l'an 2014 pour le renvoyer à ses chères études dans son Womé natal, les acteurs du football togolais feraient bien d'imaginer et trouver une juste formule qui permette de mettre fin au calamiteux parcours de l'homme au plus tôt. La délivrance de notre sport roi passe par là.

Slim

### STADE DE KEGUE / LE CONCERT DE LA HONTE SIGNE SHEYI ADEBAYOR

## King Mensah ternit son image en s'associant au bordel d'une star en perdition

■ Un journaliste de La Symphonie agressé par un agent de sécurité de Shéyi

21 jours après le match Togo-Cameroun, Shéyi Adébayer, qui a choisi de boycotter par orgueil et insolence les dernières rencontres des Eperviers, désireux d'avilir ce que représente le stade de Kégué, antre mythique des Eperviers, a pris l'initiative d'organiser une grande pagaille appelée concert des stars sur les lieux. A coups de millions voire milliard, il a réalisé avec éclat une grande démonstration de dilapidation d'argent pour rappeler à ceux qui l'ignorent encore qu'il est diablement friqué, mais que son argent ne servirait que des causes bizarres et bidon. Les autorités togolaises, selon des indiscrétions, n'étaient pas tentées de céder le stade pour la manifestation de Shéyi, mais s'y sont finalement résolues pour éviter des polémiques oiseuses comme lui-même en raffole. La popularité de Shéyi Adébayer, artiste danseur et footballeur par défaut, n'a de cesse de dégringoler au jour le jour ces derniers temps au Togo. A l'international, la ruée des grands clubs sur le prodige qu'il fut par son talent et la poussée du peuple togolais perd de son élan. Seul le talent ne suffit pas pour faire d'un joueur une star adulée, disait un grand joueur qui se respecte. On attendait Shéyi Adébayer sur un front beaucoup plus rentable pour la jeunesse togolaise, il a choisi de

faire ce qui s'est passé le dimanche dernier à Kégué. De mémoire, aucun concert organisé dans ce satde n'a créé autant de désordre, tellement l'organisation était piètre et ridicule, surtout au niveau de la sécurité où les agents, poitrine et bras fortement gonflés par le culturisme, et saoulés par le zèle, ne rechignent pas à brusquer avec la violence inouïe les spectateurs, pour rien du tout. Un journaliste de la rédaction de la Symphonie a été agressé par un agent qui se réclamait de la sécurité de Shéyi Adébayer. Après s'être assuré de l'organe où il travaille, il le prend par les épaules, le pousse, avant de lui tenir le col en lançant : « c'est vous qui écrivez du bordel dans votre journal ? ». Sûrement pour faire allusion à notre dernière parution où un article était intitulé : « Gabriel Améyi, Shéyi Adébayer, Agassa Kossi, des calamités pour le football togolais ». Le bordel, le vrai, en vérité, c'est son mentor qui en était le chef d'orchestre ce dimanche à Kégué. La critique est aisée, l'art difficile, Shéyi qui reproche tous les jours à Améyi une mauvaise organisation à la FTF a prouvé aux yeux de tous durant ce concert de la honte ce qu'il était capable de faire dans ce registre. Et dire que King Mensah s'est associé à toute cette



Shéyi Adébayer

pagaille, c'est avoir la confirmation que l'argent peut tout acheter sur cette terre, fût-ce l'intégrité des hommes vertueux. Papavi King, en lieu et place de tous les avantages qu'il peut tirer de ces banalités avec Shéyi Adébayer aura écorné gravement son image reluisante que son talent et ses inspirations à la limite divines ont réussi à tailler depuis des années. En attendant de porter plainte, La direction de la Symphonie tiendra Emmanuel Shéyi pour responsable de toute atteinte à l'intégrité physique d'un de ses journalistes dans les prochains temps.

J.ANGE

### POUR MIEUX INFORMER LES POPULATIONS

## Les journalistes sensibilisés sur la drépanocytose

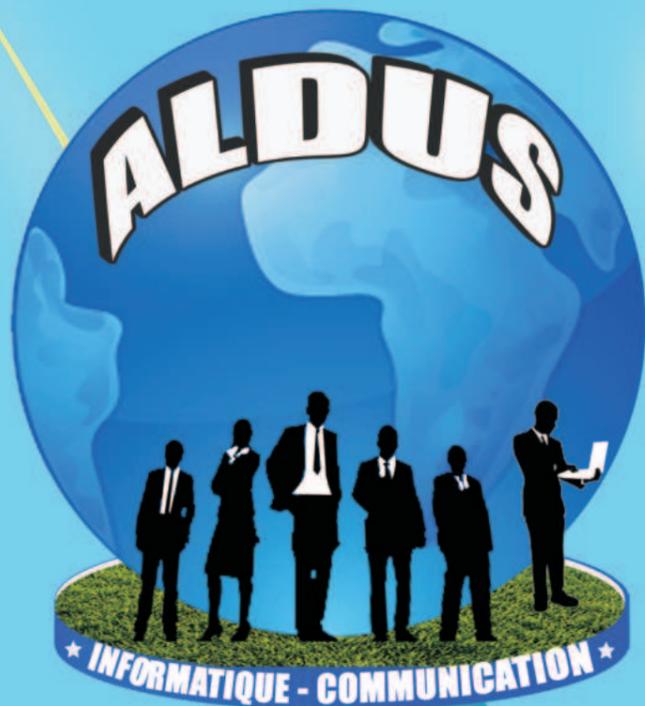


Les participants autour du Prof GBADOE (milieu, en veste), à la fin de la journée

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la drépanocytose célébrée chaque 19 juin depuis 2009, à l'initiative du programme national de lutte contre les maladies non transmissibles (PNLMNT), avec l'appui financier de l'OMS, une journée d'information s'est déroulée le 25 juin dernier à Lomé à l'intention des professionnels des médias publics et privés. Cette rencontre rentre dans la stratégie de communication et de promotion de la prévention de la drépanocytose. Après leur sensibilisation, les participants, une trentaine de journalistes, pourront mieux aborder les thématiques liées à cette pathologie dans leurs écrits, émissions et documentaires pour informer avec efficacité leurs lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. La drépanocytose, première maladie génétique découverte depuis 1910 est jusqu'à nos jours un réel problème de santé publique, surtout en Afrique intertropicale. Elle est causée par une anomalie des globules rouges (la forme normale AA se déforme en SS) et se manifeste par des crises douloureuses notamment des douleurs articulaires et abdominales, l'anémie chronique et des infections diverses. 6000 nouvelles naissances de formes majeures sont enregistrées par an, avec beaucoup de décès, mais au Togo, la non-médiatisation

de cette maladie et l'absence de médecins spécialisés nourrissent l'ignorance de la population sur cette maladie. Les derniers résultats d'enquêtes hospitalières et des campagnes de dépistage dans les régions Lomé Commune et Maritime révèlent une prévalence du gène S, l'hémoglobine anormale autour de 16% avec 1,3% de sujets homozygotes SS et 2,6% de double hétérozygotes. La drépanocytose mal traitée peut provoquer de redoutables complications comme, entre autres, le priapisme, la thrombose, la perte brutale de la vision due à l'occlusion des vaisseaux oculaires. Pour être à l'abri, il faut observer certaines mesures préventives : se faire vite dépister, boire beaucoup d'eau, faire tous les vaccins disponibles et se faire suivre régulièrement par son médecin, faire le diagnostic anténatal. Un malade drépanocytair peut mieux vivre avec son mal en évitant des facteurs favorisants (piscine, climatisation, fièvre, efforts physiques, stress). C'est le Dr. Kokou AGOUDAVI, Coordonnateur du PNLMNT, qui a ouvert les travaux avec l'espoir que cette réunion de sensibilisation va booster de plus l'engagement des journalistes et leurs contributions à la lutte contre la drépanocytose dans notre pays.

BROOHM Ani



# INSTITUT DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

## FORMATION EN EDITION / INFOGRAPHIE

Directeur artistique, graphiste, photographe,  
scénariste, animateur 3D, architecte,  
imprimeur, webmaster, programmeur,  
chargé de communication, etc...



## SECRETARIAT

-  - Bureautique
-  - Comptable
-  - de Direction
-  - de Conférence

## MAINTENANCE / RESEAU

## ASSISTANT PROGRAMMEUR



## MULTI MEDIA / STUDIO VIDEO



1053, RUE 143 Be BASSADJI BP 61 232 Tel 22 22 65 89 LOME-TOGO Courriel : [info@aldusms.com](mailto:info@aldusms.com) [www.aldusms.com](http://www.aldusms.com)